

L'accompagnement des habitants du parc de logement sociaux

L'augmentation du coût des énergies et les évolutions des performances des bâtiments modifient les usages dans l'habitat. L'Agence Locale de l'Energie a souhaité répondre à ces nouveaux enjeux en partenariat avec les bailleurs sociaux. Pour ce faire, elle a renforcé son équipe avec l'arrivée d'une volontaire du Service Civique, Savine COUILLARD.

Les chiffres clé

2 partenariats conclus sur 2012-2013 pour les usagers du parc social			
Conseil général des Côtes d'Armor, SEACS		Côtes d'Armor Habitat	
26 foyers accompagnés	3 à 4 visites par foyers	10 foyers accompagnés	3 à 4 visites par foyers

L'ALE a été sollicité par le Conseil général des Côtes d'Armor pour participer au projet européen SEACS sur les économies d'énergie et par Côtes d'Armor Habitat pour accompagner leurs locataires.

Deux partenariats ont été constitués entre l'ALE, le Conseil général, Terre et Baie Habitat et Armor Habitat d'une part d'une part et l'ALE et Côtes d'Armor Habitat d'autre part.

Dans ce cadre, l'ALE accompagne les familles entrant dans des logements BBC (*Bâtiment Basse Consommation*) pour mieux appréhender les spécificités de ce type de bâti et faire des économies d'énergie en appliquant des gestes au quotidien. Quatre secteurs ont été identifiés : La Hunaudaye et les Grands Chênes à Saint-Brieuc, Saint-Julien et Binic. En 2013, le partenariat avec Terre et Baie Habitat a été prolongé et dix nouveaux foyers ont été accompagnés. Au total se sont 46 familles qui ont bénéficié de l'opération.

Au-delà des aspects énergétiques, ce type d'opération crée une dynamique de quartiers avec des échanges de bonnes pratiques entre les habitants.

La méthodologie

L'accompagnement des foyers s'articule autour de trois temps forts.

Le premier est la réunion de lancement au cours de laquelle les familles s'engagent dans l'opération. Pendant un mois, elles réalisent des relevés de consommation sur leurs compteurs d'énergie et à l'aide de wattmètres pour l'électricité spécifique. A la fin de cette période, l'ALE réalise un bilan des consommations et identifie les leviers d'économie. Un premier atelier réunit toutes les familles pour échanger sur les relevés effectués et les gestes à mettre en place. Une session de mesures est ensuite réalisée avec les modifications de comportement. Un nouveau bilan est créé comparant les deux périodes de mesures. Un autre atelier est alors proposé pour discuter des gestes les plus efficaces et faire un bilan général de l'opération. Tout au long de cette démarche, la Volontaire du Service Civique accompagne à domicile et par téléphone les foyers.



Le bilan

Avec le suivi réalisé, nous pouvons tirer quelques premières conclusions quant à l'utilisation qui est faite des logements BBC. Sur l'ensemble des ménages accompagnés, la très grande majorité des locataires n'avait pas intégré les spécificités de ce type logement. De la même manière, aucun locataire n'avait compris ce qui était réglable sur la chaudière, à quoi servait le thermostat d'ambiance et comment le régler et comment utiliser les robinets thermostatiques. L'importance de la ventilation n'était pas non plus bien comprise. L'accompagnement proposé a permis d'aider les locataires à mieux utiliser leur logement et ainsi faire des économies d'énergie, améliorer leur confort et assurer la pérennité des bâtiments.

D'autre manque d'appropriation du concept de bâtiment basse consommation par les locataires, ainsi que le peu de connaissance par les fournisseurs de leurs performances se sont directement traduit par des abonnements énergétiques inadaptés aux consommations. Les premières analyses des factures et des relevés de consommation montrent que dans 72% des cas des optimisations tarifaires sont réalisables pour un gain moyen par foyer entre 20 et 30 euros par an.

Pour ce type d'action, le recours à un volontaire du Service civique a été particulièrement important. Tout d'abord, c'est quelqu'un qui a à cœur envie de partager ses connaissances et de prendre le temps qu'il faut pour le faire. En effet, le temps passé avec les locataires peut être plus ou moins long notamment en fonction de l'âge de celui-ci. Pour les personnes âgées, la compréhension des nouveaux équipements et de leurs réglages est beaucoup moins aisée que pour des personnes plus jeunes. Un volontaire en Service civique va pouvoir passer ce temps « sans compter ». A l'inverse, pour la structure porteuse, le temps du salarié coûte cher et les partenaires ne peuvent pas nécessairement le financer.

Les partenariats initiés ont été reconduits pour l'année 2013-2014 avec des compléments notamment en amont avec la proposition d'un accompagnement pour la conception des projets, la création d'un guide du bon usage d'un logement performant, des suivis de consommation sur un panel de logement...